



CIEUTAT *infos*

Numéro 8 – juillet 2024



Le mot du Maire

Chères Cieutatoises, chers Cieutatois,

Alors que nous traversons cette année avec détermination et dynamisme, je souhaite partager avec vous les avancées et les projets qui marquent la vie de notre commune. Vos attentes et vos besoins restent au cœur de nos priorités, et c'est avec une volonté inébranlable que nous poursuivons les actions entreprises pour améliorer notre cadre de vie.

Continuité des travaux de voirie

Nous continuons d'investir dans la rénovation et l'entretien de nos voiries. Ces travaux sont essentiels pour garantir votre sécurité et faciliter vos déplacements au quotidien. Merci pour votre patience et votre compréhension face aux désagréments temporaires que ces chantiers peuvent engendrer.

Mise en conformité du réseau incendie

La sécurité de tous est une priorité. Nous avons entamé des travaux pour mettre en conformité notre réseau incendie, afin de garantir une réponse efficace en cas d'urgence. Cette mise en conformité est indispensable pour protéger nos habitations et notre environnement.

Rénovation de l'aire de jeu

Nous avons le plaisir d'annoncer la prochaine rénovation de l'aire de jeu. Cet espace, destiné à nos enfants, sera modernisé pour offrir un cadre ludique, sécurisé et adapté aux attentes des plus jeunes.

Réflexion sur l'aménagement du cimetière et du centre-bourg

Par ailleurs, nous entamons une réflexion approfondie sur l'aménagement du cimetière et du centre-bourg. Pour le cimetière, nous souhaitons garantir un lieu de recueillement accessible, respectueux et paisible. Quant au centre-bourg, notre objectif est de le rendre plus attractif et convivial, tout en intégrant des solutions de mobilité douce pour améliorer votre qualité de vie et réduire notre impact environnemental.

Je vous remercie chaleureusement pour votre soutien et votre engagement continus envers notre belle commune. Ensemble, faisons de Cieutat un lieu où il fait bon vivre, où chacun trouve sa place et où nos valeurs de solidarité et de convivialité sont toujours au cœur de nos actions.

Avec toute mon amitié

Philippe DANSAUT



Sommaire

Pages 1

- ❖ Le mot du Maire

Pages 2

- ❖ Bilan et actions

Page 3

- ❖ L'école

Page 4 et 5

- ❖ Budget primitif

Pages 6, 7 et 8

- ❖ La vie du village



Bilan et actions – 1^{ère} semestre 2024

❖ Travaux et achats :

➤ **Voirie :**

Nettoyage des arbres et végétaux des abords des ponts de la Caussade, Carrerot, lavoir ;
Marquage sol des passages piétons de la départementale ;
Création de places de stationnement pour les personnes en situation de handicap, marquage des places de parking pour l'appartement et la mairie ;
Marquage au sol des « cédez le passage » et stop sur les chemins communaux ;
Bouchage des trous sur tous les chemins communaux du village ;
Premier passage de fauchage des banquettes des routes et chemins communaux.



➤ **Ecole :**

Changement de la gâche électrique du portillon de l'école.

➤ **Mairie :**

Création de placards coulissants pour le rangement des documents administratif.

➤ **Salle des fêtes :**

Achat de plateaux bois pour le remplacement des tables de la salle des fêtes ;
Changement des portes et création d'un bardage bois sur la façade, changement de tôles de couverture du toit pour le local de rangement ;
Réfection du sol ciment coté entrée de la salle ;
Mise en place d'une borne électrique permettant le branchement des différents coffrets électriques pour les animations du village dans l'entrée du parking de la sdf ;
Enfin nous avons sollicité le Syndicat Départemental d'Electricité afin de pouvoir gérer l'allumage et l'extinction de l'éclairage public d'une partie de la départementale et les rues autour de salle des fêtes après 23h00 pour la sécurité lors des animations dans le village. L'enclenchement et la coupure sont désormais gérés par la commune.

➤ **Chalet de la Mongie :**

Changement de la porte d'entrée, tubage de la cheminée, mise en place d'une rambarde dans l'escalier, d'une plaque isolante pour le poêle et divers travaux de rénovation.

❖ Écobuage et brûlage des déchets végétaux

Les gendarmes de Bagnères ont dû intervenir au village pour un écobuage non déclaré. Nous rappelons que la pratique de l'écobuage est régie en application d'un nouvel arrêté préfectoral en date du 18 août 2021 qui oblige à déclarer le brûlage des végétaux. Attention, l'arrêté préfectoral demande à ce que les déclarations soient déposées 15 jours avant la date de commission locale d'écobuage.



Désormais, les déclarations de brûlage de végétaux sur pied liées aux activités pastorales, agricoles ou forestières sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre s'effectuent en ligne sur le site www.serplic.net.

Pour toute précision n'hésitez pas à venir consulter les élus lors des permanences en mairie.

❖ Gestion de la forêt

Plusieurs villageois nous ont signalé qu'on leur réclamait la taxe affouagère alors même qu'ils n'avaient pas sollicité l'attribution d'un lot. Nous avons constaté à cette occasion que des identités avaient été usurpées pour se faire attribuer indûment des lots de bois.



Pour entrer en possession de son lot, l'affouagiste doit s'acquitter du paiement de la taxe d'affouage auprès de la mairie en son **nom propre**. Le conseil municipal va mener une réflexion pour éviter les abus.

Un contrôle impromptu de l'ONF a eu lieu pour vérifier les titres autorisant l'exploitation du lot d'affouage. D'autres opérations de contrôle auront lieu.

Une vente de chablis a eu lieu le 15 juin : une quinzaine d'acheteurs pour 130 m³ de bois. Les personnes intéressées par un achat de chablis doivent se signaler lors d'une permanence des élus en mairie.

❖ Ecole :



Durant ce deuxième semestre, les élèves de l'école ont continué à travailler sur la montagne dans le cadre de leur projet annuel. Tous les élèves de l'école, de la TPS au CM2, ont fait une randonnée dans le Val d'Azun jusqu'au lac de Suyen. Les plus grands ont pu marcher jusqu'à une tour très bien conservée. Les élèves étaient encadrés par des accompagnateurs du CPIE qui leur ont fait découvrir de nombreuses choses sur la faune et la flore du milieu

montagnard. Cette sortie a permis de mettre en pratique la théorie enseignée tout au long de l'année. Un cycle escalade a été organisé pour les élèves du CP au CM2 qui ont pu grimper en falaise à Beudéan à deux reprises. Ils étaient accompagnés par Margaux Saucet et Nicolas Leulliez. Les élèves de la classe de CM1-CM2 avaient déjà fait deux séances d'escalade au gymnase Cordier de Bagnères, dont l'une d'elle était encadrée par les lycéens de la section escalade. Jeudi 27 juin, les élèves de cycle 2 et 3 sont allés visiter le Pic du Midi. Ils ont eu la chance de pouvoir visiter le télescope Bernard Lyot et le coronographe. Ils ont aussi assisté à une séance au planétarium et ont pu admirer le panorama sur la terrasse ensoleillée.

Les élèves de maternelle ont, quant à eux, visité une chèvrerie à Ossun. Ces deux sorties ont été financées par l'Association des Parents d'élèves. L'association C-PRIM (Centre Pyrénéen des risques Majeurs) est intervenue à l'école pour présenter les différents risques pouvant toucher notre région.

Les enfants étaient répartis sur différents ateliers. Les élèves de maternelle sont allés visiter la ferme Padaw'ânes où ils ont pu rencontrer beaucoup d'animaux. Ils sont aussi allés visiter le fournil La Patouille qui leur fournit le pain pour les goûters communs. Ils ont même pu façonner leur propre pain pour leur goûter du jour !

Suite à la labellisation Génération 2024 de l'école et les Jeux Olympiques approchant, le sport était à l'honneur cette année. Les élèves ont pu continuer à pratiquer différents sports. Les élèves de CM1-CM2 ont participé à des Olympiades à Bagnères et les élèves de cycle 2 à Pouzac. Le 20 juin, toute l'école s'est rendue à Bourg-de-Bigorre : les élèves de maternelle ont fait des olympiades à l'école de Bourg pendant que les plus grands participaient à un tournoi de balle ovale. Les élèves de CM1-CM2, accompagnés par des intervenants de la MAIF, ont réalisé un parcours de 5km dans le village afin de valider la partie pratique du Savoir Rouler à Vélo. Ils ont ainsi pu mettre en pratique les séances dispensées précédemment sur le code de la route. Les élèves du CP au CM2 ont fait 7 séances de natation au stade nautique de Bagnères.

Dans le cadre de la labellisation E3D (niveau 2), le SYMAT est intervenu dans les classes pour sensibiliser les enfants au tri des déchets. Les élèves de CM1-CM2 sont allés visiter le centre de tri de Capvern. Avec la maman de deux élèves de l'école, les enfants ont continué à entretenir le jardin et ont planté des semis de courges qui ont été vendus lors de la fête de l'école pour permettre de financer différents projets.

Au point de vue culturel, la classe de CM1-CM2 a assisté à un spectacle de théâtre « Charlie » à la Halle aux Grains. Les élèves de maternelle et de cycle 2 ont quant à eux pu voir « Le silence des oiseaux ». Les enfants de maternelle se sont associés aux enfants de la maternelle de Tournay pour assister à un spectacle sur la prévention routière à la salle des fêtes de Cieutat. Enfin, la fête de l'école s'est tenue le 13 juin à la salle des fêtes. Les enfants ont chanté en occitan et ont réalisé des danses sur le thème des Jeux Olympiques. Ils ont même reçu une médaille à la fin du spectacle !

Budget primitif 2024

❖ Le budget 2024 et son élaboration sont marqués par les éléments suivants :

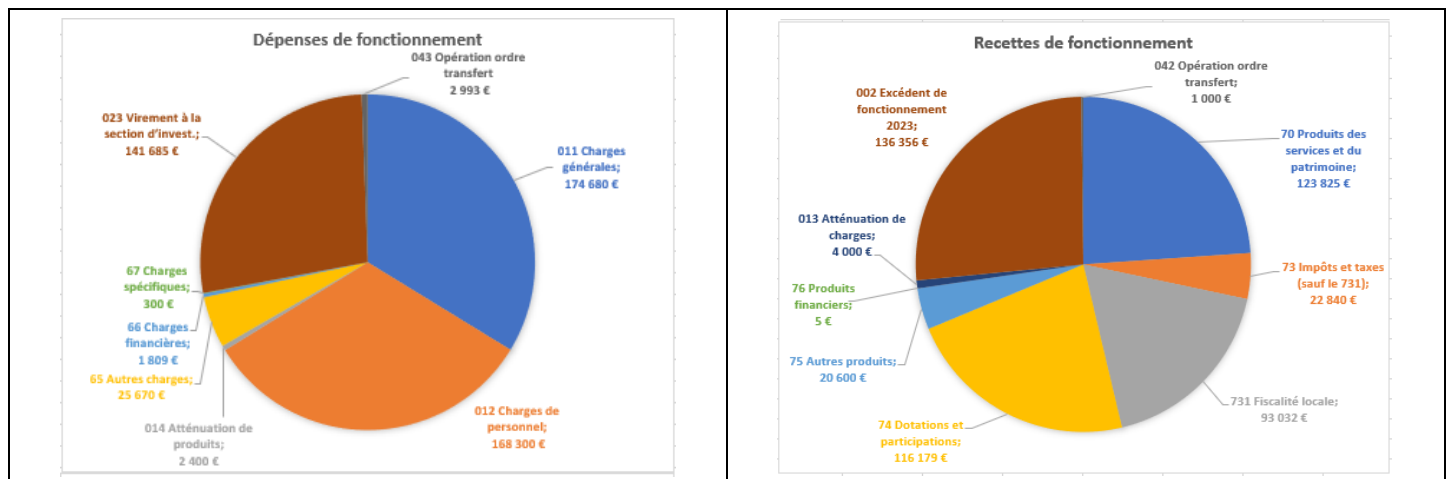
- Le contexte économique reste marqué par l'inflation persistante. Les dépenses de personnel sont en hausse, notamment en raison des mesures de soutien au pouvoir d'achat.
- L'augmentation des bases des taxes foncières sur les propriétés bâties est de 3,9 % (7,1 % en 2023). La majoration spéciale du taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires permet aux collectivités d'augmenter le taux de leur TH sur les résidences secondaires plus que celui du foncier bâti des résidences principales. Cette majoration est toutefois limitée et ne peut dépasser 0,81 % pour le département des Hautes-Pyrénées.
- Une augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale versée par l'Etat nous est attribuée en raison de la modification d'un critère d'attribution.
- Le périmètre du FCTVA est étendue aux dépenses liées à l'aménagement de terrains. Cela nous permettra de récupérer une partie de la TVA versée pour les travaux de réaménagement de l'aire de sport et de jeux.
- La municipalité va continuer à contenir autant que possible les dépenses de fonctionnement tout en cherchant à augmenter les recettes patrimoniales de la commune.
- Le programme pluriannuel d'investissement se poursuit afin de répondre au mieux aux besoins des Cieutatois. La mobilisation des subventions est bien évidemment mise en œuvre chaque fois que possible.

❖ Section de fonctionnement :

Il convient de noter que le loyer des terrains de la Mongie est encore perçu avec un décalage d'une année, un nouveau bail a été signé.

Les taux d'imposition pour l'année 2024 évoluent :

- Taxe foncière (bâti) : 33,12 % inchangé.
- Taxe foncière (non bâti) : 39,15 % inchangé.
- Taxe d'habitation des résidences secondaires : 4,77 % en raison de l'application de la majoration spéciale du taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires de 0,81 %.

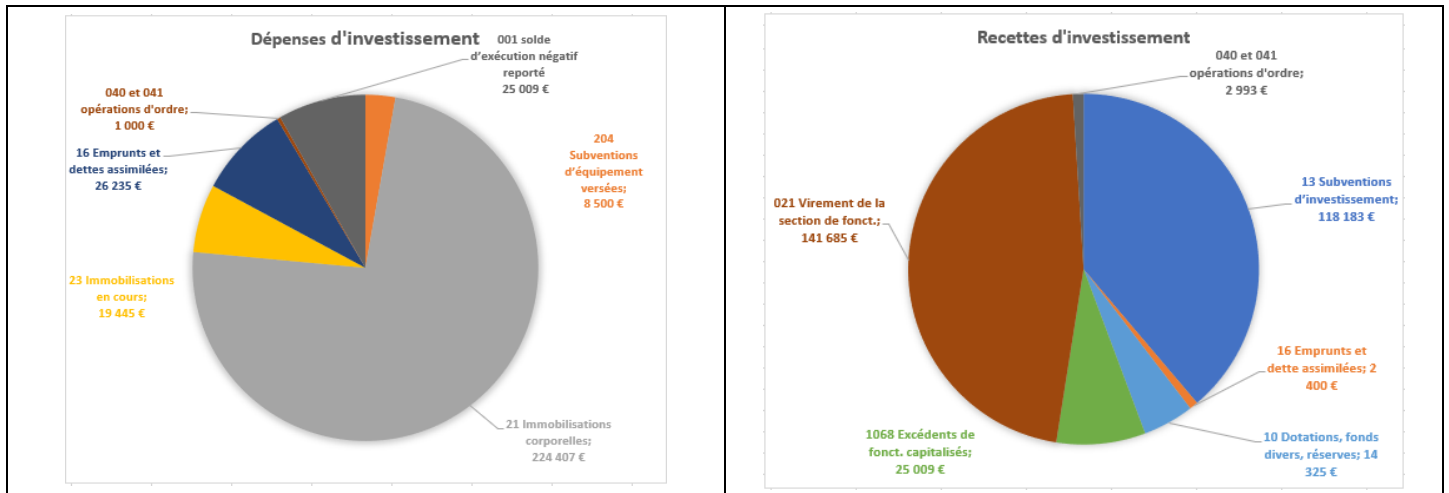


❖ Section d'investissement :

Les principaux projets :

- Troisième (solde 2023) et quatrième tranche de travaux de voirie (80 722 €) ;
- Travaux de réaménagement de l'aire de sport et de jeux (88 735 €) ;
- Installation d'un city stade (20 514 €) ;
- Remplacement des jeux (16 887 €) ;
- Travaux d'amélioration du réseau de lutte contre les incendies prévus en 2023 et reportés sur 2024 (14 549 €) ;
- Remplacement par des LED de l'ensemble des ampoules de l'éclairage public, cette opération est cofinancée avec le SDE 65 (Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées) (6 350 €).

Les recettes intègrent les subventions demandées et celles perçues au titre de 2023.



Nous continuons à rechercher toutes les économies de fonctionnement possibles, et toutes les augmentations de nos recettes pour augmenter la capacité d'investir tout en gardant un niveau de dépenses de fonctionnement permettant d'entretenir notre village et de financer l'école.

Nous avons commencé à réaliser et financer les investissements indispensables pour améliorer l'état de la commune. Les aides de l'État, de la Région et du département sont sollicitées et nous permettent de réaliser tous ces travaux. Une grande partie du réseau routier a été rénové. En 2024, avec le réaménagement de l'aire de sport et de jeux, de nouveaux équipements seront mis à disposition des petits et des grands.

Cela implique une forte mobilisation de nos fonds propres, qu'il nous faut consolider pour mener à bien les opérations de rénovation à venir pour notre village (réaménagement du cimetière, mise à niveau des dispositifs de lutte contre les incendies, sécurisation de la traversée du village, consolidation de la rénovation énergétique, réaffectation des bâtiments publics, etc...).

Il convient par ailleurs de bien échelonner les travaux pour assumer les décalages de recette liés à l'encaissement des subventions et à la perception du FCTVA. Ainsi certaines dépenses d'investissement seront certainement réparties sur 2 années. Au vu du faible endettement de la commune, un recours à l'emprunt pourrait être envisagé sereinement si l'état de la trésorerie se dégradait.

.

La vie du village

Point sur les associations

❖ Commémoration du 8 mai

L'association des anciens combattants a commémoré le 8 mai 1945 avec l'appui des élèves de l'école communale encadrés par leur directrice.



❖ Juan de Nadau a enchanté le village



L'association des Anciens Combattants de Cieutat et l'association Sportive Cieutatoise s'étaient mobilisées pendant plusieurs mois pour faire venir Juan de Nadau à Cieutat. C'est donc avec une organisation parfaitement maîtrisée que 400 spectateurs se sont retrouvés dans l'église Saint Barthélémy de Cieutat ce vendredi 12 avril pour un superbe concert. Accompagné d'un guitariste et d'un violoniste, Juan de Nadau a alterné contes et chants, peignant avec humour et poésie nos chères Pyrénées devant un public connaisseur ravi. A l'issue des deux heures d'un spectacle que les Cieutatois n'oublieront pas de sitôt, l'Association des Parents d'élèves de l'école de CIEUTAT accueillait les spectateurs à la salle des fêtes pour poursuivre la soirée dans la convivialité.

❖ L'Association Séniors et Compagnie



Ce mercredi 26 juin, météo superbe, c'est un petit groupe de « marins d'eau douces » qui embarqué à bord de la péniche Surcouf, en aval de l'écluse de Renneville. Nous allons en passer 4, dont une double, navigation paisible, à l'ombre de très beaux arbres. Nous admirons le travail de Pierre Paul Riquet et son génie de la construction pour créer le partage des eaux, au seuil de Naurouze. Il faut savoir admirer ce canal, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

Belle journée instructive. A bientôt pour d'autres découvertes. Les Séniors.



Le seuil des eaux de Naurouze

❖ L'association Mission Rock

L'Association Mission Rock a tenu une première réunion au village autour de 2 projets musicaux.

Le premier projet est une rencontre musicale sous forme de « Jams », où chacun avec son instrument vocal ou musical (sans limites d'âge, ni de niveau) pourra venir passer un bon moment de convivialité, d'échange et de partage.

Le second projet est la formation d'un groupe basé sur des reprises de chansons françaises avec des chanteurs ou chanteuses et des musiciens ou musiciennes débutant(e)s ou expérimenté(e)s: cuivres, percussions, cordes.... L'idée est de monter un set de reprises revisitées, où chacun mettra sa touche personnelle et ce, dans la joie et la bonne humeur.

Si vous avez raté la première réunion et si vous souhaitez vous joindre au projet, contactez Jean-Pierre LEFEBVRE au 06 42 95 32 85.





⇒ 3 Décès :

- DUCASSE Henri (78 ans), le 15 mars 2024 ;
- FOURCADE Veuve ROBERT Denise (88 ans), le 3 avril 2024 ;
- VEYRIER Michel (82 ans), le 10 avril 2024.

A l'honneur : Bruno Armirail



Parce qu'il a démarré l'année 2024 sur les chapeaux de roues, Bruno Armirail mérite bien d'être à l'honneur de notre bulletin.

Passé à 200 m d'une victoire d'étape sur le Critérium du Dauphiné, ses classements dans les épreuves de contre-la-montre en individuel ne cessent de s'améliorer :

- 9e du CLM individuel de l'UAE Tour ;
- 8e du CLM individuel du Critérium du Dauphiné ;
- 5e du CLM individuel du Tour de Romandie ;
- 4e du CLM individuel du Tour de la Provence ;

Et pour finir Champion de France le 20 juin pour la deuxième fois en 2 ans !

Il participera, sans aucun doute avec brio, au prochain Tour de France. Nous l'attendons avec impatience pour aller le soutenir dans les étapes Pyrénéennes...

Toujours modeste et soucieux des autres, l'enfant du village nous a appris qu'il devait se livrer à un autre exercice qui lui demandera courage, endurance, patience et un mental à toute épreuve : celui de papa ! Il s'y est déjà entraîné à l'école de Cieutat...

Bon courage, Bruno, pour le tour de France et tous nos vœux de bonheur aux parents de la petite Romy.

❖ Fête de la musique : deuxième édition réussie

La pluie s'est invitée à cette deuxième édition cieutatoise de la fête de la musique et a contraint les organisateurs à s'installer dans la salle des fêtes. Le podium extérieur, gracieusement prêté par la ville de Bagnères de Bigorre, n'a pas servi cette année.

L'ambiance a quand même été au rendez-vous grâce aux trois groupes qui ont animé la soirée et aux foodtrucks qui ont alimenté les participants.

Le groupe rock « C'est pas nous » de l'association cieutatoise Mission Rock a fait monter la température. « Amarante Music » et sa jeune chanteuse de talent nous a ravi les oreilles. Et enfin, « les Bourlingueurs » ont fait vibrer la piste de danse jusqu'à 2 h...



Dernières nouvelles !

❖ Orange récupère les téléphones



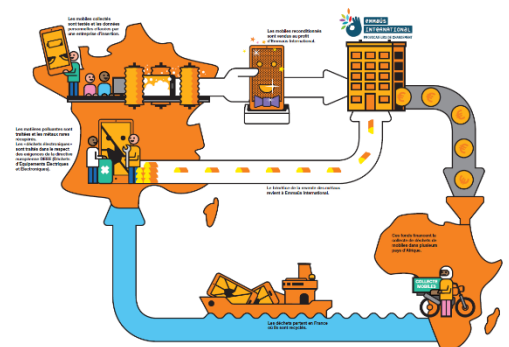
Orange et l'AMF 65 s'associent pour une opération de collecte et recyclage des mobiles usagés dans les mairies du département.

Un concours « Collect'Mobile : un geste pour ma ville » se déroule jusqu'au 30 septembre 2024 dans les mairies des Hautes-Pyrénées afin de collecter le maximum de mobiles usagés.

La commune de Cieutat vous propose de faire un geste citoyen à vocation environnemental et sociétal en venant déposer dans le collecteur de la mairie vos anciens appareils.

Pour effectuer le tri des mobiles collectés, Orange fait appel à l'entreprise d'insertion, membre d'Emmaüs International, Les Ateliers du Bocage, située en France, dans les Deux-Sèvres. Les mobiles en état de marche sont testés et leurs données sont effacées. Ils sont ensuite reconditionnés et revendus. L'intégralité des bénéfices de cette filière est réinjectée dans le financement de la collecte mobile en France.

Orange et Emmaüs International s'associent pour recycler nos mobiles.



Bulletin municipal Cieutat - Semestriel

Comité de rédaction : Sylvie Cabarrou – Christine Fourtané – Christelle Gaye – Philippe Villedieu

Nom du directeur de la publication : Philippe Dansaut, le maire

Imprimeur : Imprimerie PERE (Bagnères de Bigorre)

Consultez le site internet de Cieutat : <https://cieutat.net/>

Retrouvez des informations en directe avec l'application mobile Panneau Pocket